

ÉCRIVEZ-NOUS

« Deux grandes surfaces commerciales sont à louer dans le centre de Leuze et l'on va en construire deux autres en périphérie... »

1950 Date à laquelle le pape Pie XII proclama le dogme catholique de l'Assomption.

Chaque lundi le courrier des lecteurs



L'arbre de la liberté s'en est allé... comme le commerce local !

Artisan-commerçant en centre-ville depuis 35 ans, notre lecteur dresse un cruel parallèle entre deux faits marquants de la vie leuquoise.

• **Xavier GABRIELS, Leuze**

Dans l'indifférence la plus totale de la part des Leuquois, l'un des seuls symboles historiques de leur ville, datant de 1830, s'est éteint. L'arbre de la liberté était pourtant le témoin de nombreux faits marquants de la vie de la cité leuquoise dont deux guerres mondiales. A l'agonie depuis de nombreuses années, il n'a pas survécu aux mauvaises conditions qui lui ont été infligées durant des décennies, victime également de l'incompétence des services communaux responsables de son entretien.

Dans les années soixante, la Grand-Place fut « macadamisée ». L'imperméabilisation du sol diminua de façon drastique l'apport en eau du système racinaire de l'arbre. Cette situation ne pouvait que compromettre son développement et sa survie. Plus de vingt ans après, la commune eut la bonne idée de construire, autour de l'arbre de la liberté, une « forteresse » de pavés, accompagnée d'une signalétique reprenant les villages de l'entité. Comme souvent la maintenance et l'entretien ont fait défaut. Il en résultera une rapide dégradation de cette soi-disant mis en valeur.

En 2014, l'état de délabrement de ce « monument » suscita, un peu tardivement une réaction de nos édiles politiques et une expertise de son état sanitaire

fut commandée. Suite à cela, le service des Travaux entreprit l'élargissement du contour de l'arbre. Après une année de travaux suivie à nouveau d'une carence d'entretien, l'endroit est devenu un dépotoir, ainsi qu'une zone à déjections canines. Que d'argent gaspillé, pour en arriver à un tel résultat ! Il ne faut pas avoir fait de longues études en arboriculture pour comprendre que la survie et le développement d'un végétal, dépendent avant tout de son environnement au sol. [...]

Il me paraît judicieux de comparer son déclin à celui de l'activité commerciale du centre-ville. La situation des commerces et donc leur pérennité se sont considérablement dégradées, entraînant de nombreuses fermetures. Avec l'implantation prochaine d'une grande enseigne à l'extérieur de la ville, on accentue la décentralisation du commerce de proximité. Cela pénalise injustement le chaland du cœur de la ville, comme les personnes âgées ou à mobilité réduite. De plus, obliger les gens à utiliser leurs véhicules pour leurs achats est néfaste pour l'environnement et notre qualité de vie. De nombreuses études démontrent que l'implantation excessive des cellules commerciales en périphérie accentue la désertification des centres-villes et crée une concurrence déloyale.

À Leuze, nous ne sommes pas



Cette photo date de 1932. L'arbre de la liberté y figure déjà et pour cause : il a été planté en 1830.



« Avec la rénovation du centre-ville, les arbres du lieu de balle sont voués à disparaître. Selon M. Brotcorne, de toute façon, ils sont « pourris ». À vous de juger... »

au bout de nos surprises : M. Rawart a cédé le manoir à la chaîne commerciale Aldi. Quant à M. Brotcorne, il soutient cette politique à court terme, aveugle et dénuée de bon sens. Le prétexte invoqué : l'on ne peut empêcher les investissements. Il est vrai qu'il faut fournir du travail aux maçons des pays de l'Est !

Depuis le début d'année, deux grandes surfaces commerciales

sont à louer dans le centre et l'on va en construire deux autres en périphérie. Comble de l'hypocrisie ou de l'imbécillité, comment qualifier autrement le message du panneau à la sortie de la zone artisanale : n'oubliez pas les commerçants du centre-ville...

N'oublions pas non plus d'évoquer la rénovation de la Grand-Place qui pourrait très rapidement compromettre

l'avenir de beaucoup de commerce et ceci par le déroulement des travaux et par leur résultat.

Voici six ans, je pris l'initiative d'organiser une réunion citoyenne pour contrer la multiplication de magasins de nuit, ainsi que les rassemblements intempestifs de jeunes sur la Grand-Place. Lors de cette réunion, M. Brotcorne (futur bourgmestre) m'avait interpellé et, en boutade, avait prétendu que je serai peut-être le dernier des Mohicans. Après six ans de mandat, heureusement nous n'en sommes pas là, mais à mon grand regret, la situation commerciale s'est considérablement dégradée. Une échéance électorale se profite, et à cette occasion, l'on nous remettra le couvert avec de belles promesses pleines nos boîtes aux lettres.

En 35 années de présence sur la Grand-Place, j'ai connu l'arc-en-ciel politique mais pas le soleil ! En 2015, on commémorait le bicentenaire de la bataille de Waterloo. Au même moment à Leuze, une autre faisait rage au sein du pouvoir communal, avec les conséquences que l'on sait : Napoléon en exil, Wellington qui jubile et Blücher, le vétéran rattrapé par les démons du pouvoir !

À vous d'attribuer son rôle à chacun... En toute modestie, je reprendrai la citation d'Einstein, qui disait que l'intelligence n'était pas liée aux connaissances, mais bien à l'imagination. Les Leuquois ne pourraient-ils pas faire preuve d'un peu d'imagination pour un avenir meilleur pour les générations futures ? ■

Dévotion renouvelée du culte marial

• **Guy AGNEESSENS, chanoine**

La fête de l'Assomption est une des quelques fêtes chrétiennes qui ont tellement marqué le peuple chrétien qu'elle a survécu à toutes les tentatives de désacralisation du calendrier... Nous n'avons pourtant aucun document, aucune trace, aucune relation de cet événement. La plus vieille tradition (invérifiable !) raconte que 12 apôtres ont été appelés, et se sont retrouvés autour

de Marie en fin de vie (à Éphèse, en Turquie) ; et qu'ils ont vu son corps s'élever et disparaître à travers la voûte de pierre de la maison de saint Jean...

C'est à partir de cet événement que le culte de la Vierge s'est répandu. Marie reçut alors le titre de « Notre-Dame » qui apporte une dimension communautaire au vocable classique : « Ma Dame ». Tant et tant de cathédrales, d'églises, de lieux saints, de pèlerinages ont perpé-

tué ce titre.

Cette fête de l'Assomption a pris naissance en Orient, sous le titre de « Dormition de la Vierge ».

Le dogme catholique de l'Assomption ne fut proclamé par le Pape Pie XII qu'en 1950. Mais ce fut le départ de toute une dévotion purifiée, renouvelée, du culte marial.

En communion avec tous les chrétiens du monde, qu'ils soient ou non reliés à Rome, et avec tous



les pèlerins de partout, nous n'en redirons qu'avec d'autant plus de

Foi et de cœur : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce... » ■



Quelle belge moisson de médailles !



FOOTBALL
Le duel des Sportings va aux Mauves

SPORTS
RÉGION 14